AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES ®

STATION CHAMPAGNE-ARDENNE

Départements : Ardennes, Aube, Marne, Haute-Marne



Ministère de l'Agriculture
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

62, avenue Nationale - La Neuvillette
B.P. 1154 - 51056 REIMS CEDEX
Téléphone : 26.09.06.43

PUBLICATION PÉRIODIQUE
Abonnement annuel :

ÉDITION GÉNÉRALE - GRANDES CULTURES

ISSN 0295-5776 DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET

BULLETIN N° 3 du 2 MARS 1987

CEREALES : MOUCHE GRISE : TRAITEZ LES BLES DE BETTERAVES.

DEGATS DE GEL.

COLZA : REMETTEZ LES CUVETTES JAUNES DANS LES PARCELLES.

CEREALES

MOUCHE GRISE :

La situation actuelle

Le suivi de l'évolution des oeufs dans le sol montre que les éclosions ont démarré ces jours derniers. Ces éclosions devraient être favorisées par le relèvement des températures.

Nos préconisations

- Sur blé tendre d'hiver :

. Les blés semés en octobre devraient pouvoir supporter une attaque de mouche grise sans conséquence notable sur le rendement, ceci de part leur fort développement végétatif (très bon tallage).

Ne pas envisager de traitement sur ces parcelles.

. Les blés de betteraves.

Les blés semés en novembre-décembre sont les plus exposés aux dégâts du ravageur.

Le traitement est à réaliser prochainement, dès qu'il sera possible de pénétrer dans les parcelles.

- Sur blés durs et blés de printemps : (semis de janvier février).

En cas d'implantation de ces céréales derrière betteraves :

. Un traitement des semences contre la mouche grise sera suffisant pour contrôler l'attaque.

Ne pas envisager de traitement complémentaire.

. en l'absence de traitement des semences contre le ravageur, les risques d'attaque sont très sérieux, surtout si le labour a été réalisé à l'automne.

Un traitement insecticide peut être effectué , sachant que son efficacité sera limitée par l'absence du traitement des semences.

Le produit autorisé

BIRLANE CE 40 à 1,5 l/ha.

Nos recommandations

- Ce produit appartenant au tableau A (POISON), veillez à respecter strictement les conditions d'emploi.

Imprimerie du S.R.P.V. Champagne-Ardenne. Le Directeur Gérant J. BOUCHET. CFPPAP n° 529 AD (C SPV 1984)

- Ce traitement insecticide doit être considéré comme un traitement du sol. Son application doit se faire sur un sol dégelé en surface pour permettre la pénétration du produit.
- Faute de référence concernant une éventuelle phytotoxicité, nous déconseillons tout mélange avec l'azote et l'isoproturon.
- La surveillance devra être maintenue sur les parcelles traitées.

Laissez un témoin pour juger de l'efficacité de votre intervention.

DEGATS DE GEL.

Des dégâts sérieux sont signalés sur orge de printemps semée à l'automne et blé dur d'hiver. Moulin et Festival sont les variétés de blé tendre qui ont le plus souffert.

AVANT TOUTE INTERVENTION, FAITES LE POINT SUR L'ETAT DE VOS PARCELLES.

Nous vous rappelons que les mélanges azote + isoproturon sont à proscrire.

Attention aux applications d'isoproturon sur les cultures en mauvais état végétatif.

COLZA.

Replacer rapidement vos cuvettes jaunes dans les parcelles.

La remontée des températures dans l'après-midi pourrait déclencher le début du vol du charançon de la tige.

DERNIERE MINUTE

Mosaïque de l'orge

Les premiers ronds de mosaïque de l'orge sont signalés dans l'Aube (secteur de Villers le Bois, Balnot la Grange ...).

Les symptômes :

Dans la parcelle : présence de ronds ou bandes jaunes de plusieurs dizaines de mètres carrés.

Sur la plante : présence de tirets jaunâtres sur la feuille la plus jeune (seuls symptômes caractéristiques).